



Compte rendu du Conseil d'Administration

N°6 du 05 juillet 2018



Etaient présents : Michel Agruna, Eric Brana, Céline Brettes, Patrice Castets, Michel Décla, Jean-Pierre Dupont, Céline Laffargue, Patrice Larrosa, Bernard Lesperon, Ghislaine Lurbe, Bastien Moity, Franck Serve, Mélanie Bréthous, Pierre Guichanné, Romain Truchat, Fabienne Dutoya, Jean-François Broquères, Christophe Loubère, Laurent Montaud, Vincent Plassin, Michel Raymond.

Etaient excusés : Gilles Blaquière, Bertrand Capuch, Bernadette Barrère, Karine Lamaison, Thierry Caubet, Sylvia Dertheil, Max Lacave, Jean-Louis Deyris.

Franck Serve ouvre la séance à 20h15. Le secrétariat est assuré par Coralie Hue Locatelli.

Le compte rendu du Conseil d'Administration n° 5 du 31 mai 2018 est adopté à l'unanimité.

1. Art & Courage 2018

Bertrand Capuch et Max Lacave sont excusés, un point sera fait au prochain Conseil d'Administration.

Franck Serve souhaiterait qu'un débriefing soit fait rapidement tant sur la partie sportive qu'autour des arènes. Il propose de faire un tour de table ce soir.

Il en ressort que le spectacle était bon dans sa globalité avec de bons novillos mais que les taureaux n'étaient pas du tout au niveau. Il semble que les taureaux n'étaient pas neufs et que cela a nuit au spectacle. Les acteurs de leur côté ont fait leur travail.

Michel AGRUNA confirme que les taureaux n'étaient pas neufs. Il propose que nous rencontrions Toropassion afin de faire le point sur ce spectacle. Le conseil d'administration souhaite que cela se fasse très rapidement et que nos exigences pour 2019 soient exposées très tôt pour le cas échéant, pouvoir se retourner.

Concernant la musique, le constat est le même qu'en 2017, cela manquait de puissance (le son ne portait pas assez).

Concernant le déroulement de la journée :

- Très bonne animation des jeunes de l'école taurine au marché avec un très bon investissement
- L'accueil du midi par la Tumade était parfait
- Apparemment, la FDSEA est satisfaite des repas au boulodrome
- Il faut revoir l'organisation du repas VIP : pour les repas partenaires, il doit y avoir des personnes de la FFCL à chaque table, comme pour les invités FFCL. Il faut absolument mieux identifier les partenaires (tour de coup, tickets différents, ...) pour l'année prochaine afin de les repérer facilement
- Il faut anticiper un éventuel repli sur le fronton pour le repas officiel afin que cela soit mieux organisé
- Il faut vraiment réfléchir à l'utilité d'une animation après le festival : les acteurs tardent à sortir, le temps n'étaient pas de la partie cette année ... Pour 2019, il faut trouver une bonne idée.

Ghislaine Lurbe, en l'absence de Max Lacave, présente les chiffres du festival.

3 423 entrées contre 3 700 en 2017 (soit 300 places manquantes).

103 219 € de recettes générales et 81 790 € de recettes d'entrées

Toutes les factures n'ont pas encore été reçues mais on peut déjà prévoir qu'il n'y aura pas de gros bénéfice cette année.

Il faudra analyser ces chiffres avec la partie partenaires.

Concernant la diffusion en direct du Festival sur France Bleu Gascogne, il y a eu 10 000 connexions sur la durée du spectacle.

Nous avons eu de nombreux échos positifs sur cette retransmission notamment avec les interviews en direct des acteurs et de belles images qui apportent un plus par rapport au spectacle en piste. Malheureusement, cela risque de ne pas encourager les gens à se déplacer car cette retransmission propose une plus value par rapport au spectacle dans les arènes, sans pour autant être inquiété par le temps pluvieux. Peut-être que cela a contribué à la perte de 300 places car il n'y a pas eu beaucoup de monde au guichet le samedi soir.

Un débriefing sur la partie extra-sportive est essentiel notamment pour préparer la 30^{ème} édition en 2019.

2. Section sportive

a) Réunion section sportive

La section sportive s'est réunie avec la commission de validation des résultats et les président des comités régionaux concernant la course de Tarsac. La commission a statué et décidé de valider la course. Ils ont considéré qu'ils ne pouvaient pas revenir sur la décision prise le jour même.

Franck Serve rappelle le règlement sportif.

Le Conseil d'administration souhaiterait savoir si une décision a été prise à l'encontre du délégué sportif. Cela est du ressort de la commission de désignation

b) Championnat des jeunes

Un courrier va partir pour l'inscription avant fin août, à l'attention des ganaderos, chefs de cuadrilla et des acteurs potentiellement concernés.

c) Championnat de vaches sans corde

La commission a décidé de présenter les vaches nouvelles offertes par la FFCL en 1^{ère} partie (tirage au sort intégral). La 2^{ème} partie sera assurée par les vaches de chaque ganaderia associée à son acteur.

Un courrier a été envoyé par les ganaderos à la FFCL concernant ces vaches nouvelles, Franck Serve en fait lecture.

Michel Agruna prend la parole pour expliquer la genèse de cette lettre.

Il explique que lors de la répartition des vaches de secondes, 2 ganaderos de seconde ont refusé leur vache.

Il trouve dommage que l'une d'entre elles n'ait pas été donnée à Jean Louis Deyris pour tout le travail qu'il a fourni dans cette opération.

Le Conseil d'Administration regrette que ce « cadeau » fait aux ganaderos se transforme en problématique.

Les ganaderos de 1^{ère} catégorie souhaitent sortir leurs vaches nouvelles avant le championnat des vaches sans corde car cette contrainte de conserver les vaches pour une date en août n'a pas été imposée aux ganaderos de seconde catégorie.

Franck Serve confirme qu'il n'y aura pas de bétail de seconde catégorie au championnat des vaches sans corde 2018 conformément au déroulé cité ci-dessus et décidé avec les ganaderos lors de l'achat de ces vaches nouvelles offertes.

Michel Agruna propose que les ganaderos de secondes sortent leurs vaches nouvelles lors de la course du matin du Championnat de France.

d) Courrier de Bertrand Capuch

Franck Serve fait lecture d'un mail envoyé par Bertrand Capuch, suite au courrier envoyé par les ganaderos, dans lequel il informe Conseil d'Administration qu'il ne souhaite plus s'occuper des dossiers sanitaires des ganaderias pour la FFCL. Il précise qu'il en informe immédiatement la DDCSPP et le Conseil Départemental afin que toutes les correspondances soient envoyées directement à la FFCL.

Il faut trouver très rapidement une solution car Bertrand Capuch suivait ces dossiers depuis plus de 15 ans.

e) Ecole taurine

La présentation a été un succès : les arènes étaient pleines, spectacle de qualité, très bonne animation musicale par Amou, bon investissement des jeunes de l'école taurine.

Le staff de l'école taurine et la FFCL remercient la mairie de Castel-Sarrazin et le club.

Les jeunes de l'Ecole Taurine ont tous été reçus à la formation de 1er secours.

Un courrier a été envoyé aux ganaderos pour connaître leurs besoins en renfort pour la saison => 68 demandes de renfort ont été envoyées à ce jour. Cela pourra devenir compliqué quand il commencera à y avoir des blessures dans les cuadrillas. Le staff va essayer de contenter tout le monde tout en préservant les jeunes.

Le calendrier de la saison 2019 a été établi et les courriers de demande de disponibilités des arènes et des salles ont été envoyés. La présentation se fera à Samadet le vendredi 24/05/19.

3. Section Administrative

a. Point administratif au 30 juin 2018

Licenciés	31/12/2017	05/07/2018
Ganaderos 1ère catégorie	4	4
Ecarteurs	36	29
Sauteurs	9	8
Cordiers	4	4
Entraîneurs	9	8
Licences de 1ère catégorie	62	53
Ganaderos 2nde catégorie	8	9
Ecarteurs	65	68
Sauteurs	11	13
Cordiers	14	11
Entraîneurs	25	27
Vachers	29	32
Licences de Seconde catégorie	152	160
Licence 1 jour	19	1
Licence 5 courses	1	3
Juniors	6	2
Elèves 1ère année	3	7
Elèves 2/3ème année	8	4
Moniteurs Ecole Taurine	5	4
Licences Ecole Taurine	22	17
Cartes jeunes	138	154
Coprs arbitral	36	31
Conseil d'administration et Bureau d'honneur	36	33
Licences Clubs	1 666	1 644
Débisaires	17	17
Presse	25	23
Toreros Honoraires	85	85
Anciens Toréros	12	10
Autres	2 015	1 997

Spectacles	31/12/2017	05/07/2018
Armagnac	49	48
Landes Béarn	159	156
Hors Zone	8	5
Nombre de clubs affiliés	216	209
Courses Challenge Landes Béarn	64	61
Courses Challenge Armagnac	27	31
Epreuves Fédérales	4	4
Concours de 1ère catégorie	6	6
Concours de seconde catégorie	2	3

Courses hors compétition	20	21
Festivals	23	25
Courses de promotion	37	40
Courses de secondes	59	51
Courses Mixtes	146	139
Courses de l'avenir	6	4
Entraînements Ecole Taurine	13	13
Bienfaisance	1	
Intervaches	64	59
Démonstrations	43	24
Entraînements	22	14
Encierros	13	9
Nombres de spectacles déclarés	550	504
Nombre de taureaux sorties déclarées	38	36

b. Régularisation

Poudenx a régularisé.

Parentis et Saint Sever doivent encore leur régularisation.

c. Course de Parçay Meslay

Un ganadero de seconde a contacté la FFCL pour informer qu'une course a eu lieu le 10/06 mais qu'elle n'était pas déclarée. Le secrétariat de la FFCL s'est renseigné sur les personnes en piste par le biais de photos et a obtenu les coordonnées du président du comité des fêtes. La ganaderia de La Mecque participait à ce spectacle.

Conformément au règlement administratif de la FFCL, nous allons informer le maire de la commune et le président du comité organisateur sur les démarches de déclaration et d'affiliation ainsi que sur les risques encourus. Une sanction financière de 500 € est prévue pour le ganadero ainsi qu'un avertissement au chef de cuadrilla.

a. Courrier à tous les maires de France

Un courrier va être envoyé à tous les maires de France via l'association des Maires de France afin d'expliquer les différentes démarches à entreprendre pour organiser une course landaise.

4. Section Formation : Ecole de l'arbitrage

Une séance vient d'avoir lieu sur la gestion de la discipline dans les arènes, il y a beaucoup de travail à faire. Des formations avec des intervenants extérieurs vont être organisées.

Une séance de travail en salle sur le pointage en vidéo a révélé une forte cohérence dans le groupe et une bonne évolution du niveau global du groupe.

Une seule inquiétude car à ce jour, aucun stagiaire 1^{ère} année n'est inscrit, il faudrait recruter des jeunes, peut-être se rapprocher de l'association des jeunes coursayres.

5. Section communication

a. La Cazérienne

Les rédacteurs travaillent au prochain numéro qui sortira début août.

Le groupe communication de la Cazérienne a créé un dossier de presse afin de présenter la course landaise à des gens qui ne la connaissent pas. Ce dossier sera accompagné d'un courrier officiel du président de la FFCL. Nous remercions le Crédit Agricole qui a financé entièrement l'impression de ce document.

Un flyer de présentation de la course landaise est en cours de création pour les touristes pour le distribuer cet été.

Le groupe travaille sur l'idée d'organiser un forum : « la course landaise demain ? ». Reste à déterminer et faire coordonner la date avec les intervenants. Ce forum pourrait peut être s'envisager le matin du championnat des jeunes également.

La commission d'organisation des épreuves fédérales doit se réunir très prochainement pour organiser les dernières épreuves de fin de saison.

L'inspecteur d'académie de Bordeaux a été invité depuis 2 ans au festival Art & Courage et il souhaiterait mettre en place un module autour de traditions gasconnes pour la rentrée 2018 dans le 1^{er} degré. De plus, il serait envisageable d'inviter le recteur d'académie au Championnat de France, Mr Luc PHAM.

b. Section communication

Une réunion est prévue le 12/07 pour travailler sur la saison 2019 et sur la fin de la saison 2018 (notamment les épreuves fédérales).

Le projet greeters dans le Gers a débuté mais on attend les courses de la saison pour qu'il y ait plus de demandes. Céline Laffargue propose d'en faire venir à la course de Villeneuve. Si les comités ont besoin, il faut prendre contact avec l'office de tourisme de Nogaro qui va centraliser les demandes des clubs. De la communication est prévue dans la Dépêche, peut-être faut-il le faire annoncer par les débisaïres.

6. News

Franck Serve fait lecture du compte rendu, envoyé par André Domenger, sur la journée du souvenir de la Course Landaise qui a eu lieu le 20/06.

La commission récompenses fédérales s'est réunie le 13/06. Voici les propositions faites au Conseil d'Administration.

- Médaille de la Jeunesse et des Sports : nous n'avons toujours pas de retour sur les médailles proposées en 2016 (Michel Décla, Alain Tauzin, Hugo Viney-Thomas) et 3 médailles de 2018 sont toujours en attente. La commission propose donc de ne pas nommer de lauréats pour 2019 mais de relancer les dossiers en cours.
- Médaille de la FFCL
 - o bronze : Alain Dupau, Jean-Jacques Dufau
 - o argent : Marcel Lalanne, Bertrand Capuch

Concernant l'URSSAF, un rdv a eu lieu avec Mr Doussang et Mme Salaverria le 15/06.

L'ACCOS nous invite à travailler en collaboration avec l'URSSAF Aquitaine afin de trouver une solution. Notre souhait de maintenir notre assiette forfaitaire actuelle est mis de côté ; l'URSSAF s'orienterait plus vers un rattachement au régime des associations sportives. La FFCL va prochainement leur envoyer un dossier pour présenter nos souhaits quant au fonctionnement avec cette nouvelle assiette forfaitaire. Nous allons solliciter notre avocat conseil afin de monter ce dossier.

L'association des acteurs, suite à leur demande, va être informée par écrit de l'avancement du dossier.

David Laplace avait fait une proposition pour passer sur un plein temps mais il n'est matériellement pas possible à la FFCL d'assumer cette charge financière. Il a donc souhaité démissionner de son poste, nous attendons de finaliser son dossier afin de pouvoir envisager l'avenir.

Lors de la Corne d'Or, le 14 juillet, une délégation de l'UNESCO va être reçue avec la présence du délégué permanent de la France à l'UNESCO, Mr Stefanini.

Un petit groupe sera accueilli à 10h à la ganaderia Dussau. Romain Truchat les accueillera avec Michel Lalanne et Patrice Larrosa, puis la journée se poursuivra sur Nogaro.

Prochain Conseil d'Administration le jeudi 6 septembre 2018 à 20h à la FFCL.